

Répercussions possibles du Partenariat transpacifique pour l'industrie canadienne du porc

Sommaire

- Ce document met en lumière l'importance des exportations de porc pour l'économie canadienne, notamment en ce qui a trait aux exportations vers le Japon. Le document aborde plus particulièrement les retombées d'une participation éventuelle du Canada au Partenariat transpacifique au sein duquel les États-Unis et le Japon constituent des intervenants majeurs du secteur porcin.
- Les exportations canadiennes de porc comptent pour plus de 60 % de la production totale du pays et représentent donc une composante clé du succès de l'industrie. En 2014, les exportations canadiennes de porc ont atteint une valeur de 3,4 milliards de dollars.
- Le modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada indique que les exportations canadiennes de porc ont généré une production brute totale d'une valeur de 11 milliards \$ associée à 46 000 emplois dans tout le Canada, pour les transformateurs de porc, les producteurs de porcs et les fournisseurs de l'industrie.
- Les ventes canadiennes au Japon qui se chiffrent à 868 millions \$ représentent 2,8 milliards \$ en valeur de production brute pour les transformateurs de porc, les producteurs de porcs et les fournisseurs de l'industrie. Les exportations vers le Japon génèrent par ailleurs 12 000 emplois.
- La valeur des exportations vers le Japon s'élève à 4,91 \$ le kilogramme et représente plus que le double de la valeur canadienne totale du rendement boucher qui est d'environ 2,30 \$/kg. La valeur ajoutée associée au marché japonais ne peut pas être retrouvée dans un autre marché ou compensée advenant la perte de ce marché.
- Si le Canada n'est pas partie prenante d'une entente majeure dans le cadre du PTP à laquelle les États-Unis et le Japon sont des signataires pour le secteur porcin, le Canada pourrait perdre au moins 330 millions \$ ou beaucoup plus en ventes à l'exportation. La perte de 330 millions \$ en ventes représente environ un milliard en terme d'activité économique globale au Canada et menace autour de 4500 emplois. Une perte de cette magnitude sur le marché japonais représente une perte de 5\$ par tête pour les producteurs de porcs.
- Si le Canada conclut une entente majeure avec le Japon, les avantages sont substantiels. Ainsi, même une modeste hausse de 10 % en tonnage signifierait 87 millions \$ par année d'exportations de plus vers le Japon. Cette somme additionnelle se traduirait par plus d'un quart de milliard de dollars en activité économique supplémentaire et par plus de 1000 nouveaux emplois. Ces chiffres sont même prudents, car certains scénarios plausibles permettent de prévoir des ventes additionnelles de 300 millions \$ et 4000 emplois de plus.

Les producteurs de porcs pourraient y trouver un profit supplémentaire par tête en raison de l'augmentation de volume et de la prime payée par le Japon.

- La valeur ajoutée obtenue sur le marché japonais ne pourrait pas être remplacée par un autre marché ni compensée advenant la perte de ce marché. Le scénario selon lequel les États-Unis obtiendraient un avantage significatif en matière d'accès au marché japonais par rapport au Canada entraînerait potentiellement des changements négatifs au sein de l'industrie canadienne du porc. Sans la capacité de demeurer concurrentiel auprès de leur marché d'outre-mer le plus lucratif, les transformateurs et exportateurs canadiens ne seront pas en mesure de soutenir la pression concurrentielle des États-Unis et devront ultimement fermer des usines. Une telle perte représente des milliards de dollars en perte d'activité économique et une perte de milliers d'emplois au Canada.

Table des matières

Executive Summary	1
Purpose and Objective	4
Importance of Pork Trade to Canada	4
Overview.....	4
Export Economic Impact	5
Pork Trade Impact on the Economy	5
Importance of Japanese Pork Trade	6
Japanese Trade Impact on the Economy.....	6
Value to Hog Farmers.....	6
Potential Scenarios.....	7
Background:.....	8
Scenario 1 Both Canada and Japan are Participants	9
Modest Result	9
Robust or Major Result.....	9
Scenario 2 Japan is a Participant, Canada is Not	9
Modest Result	9
Robust or Major Result.....	10
Sales Gains and Losses	11
Impact of Lost Japanese Sales: The Korean Example	11
Potential for Sales Gains Within PTP	13
Acknowledgement	Error! Bookmark not defined.

Objet et buts

Ce document a pour objet de démontrer l'importance pour le Canada de joindre le Partenariat transpacifique (PTP) dans le cadre d'une entente qui inclura le porc, particulièrement en ce qui a trait au marché japonais.

Objectifs principaux de la présente analyse :

1. Illustrer les tendances et la valeur économique du commerce du porc avec le Japon et les autres participants du PTP.
2. Démontrer les résultats positifs et négatifs pour l'industrie canadienne du porc de certains scénarios plausibles à l'issue des négociations dans le cadre du PTP.

Importance du commerce du porc au Canada

Cette partie du rapport présente un aperçu de l'importance du commerce du porc au Canada pour l'industrie et pour le pays comme tel. On y trouvera des données sur l'ampleur et les tendances des échanges commerciaux dans ce secteur et un exposé concernant les répercussions du commerce du porc sur les prix à la ferme, les emplois et l'ensemble de l'activité économique du Canada.

Cette partie vise à illustrer à quel point le commerce du porc est significatif pour le Canada et à démontrer l'importance pour l'industrie porcine d'une participation réussie du Canada au PTP.

Aperçu

Les exportations canadiennes de porc représentent plus de 60 % de la production canadienne totale de porc et sont donc à ce titre une composante majeure de la prospérité de l'industrie. Au cours de l'année 2014, les exportations canadiennes de porc ont atteint une valeur de 3,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une valeur totale record; par ailleurs, la valeur en volume s'est approchée du record établi en 2012. On constate que le secteur des exportations canadiennes de porc se caractérise par une vigueur constante orientée vers la croissance.

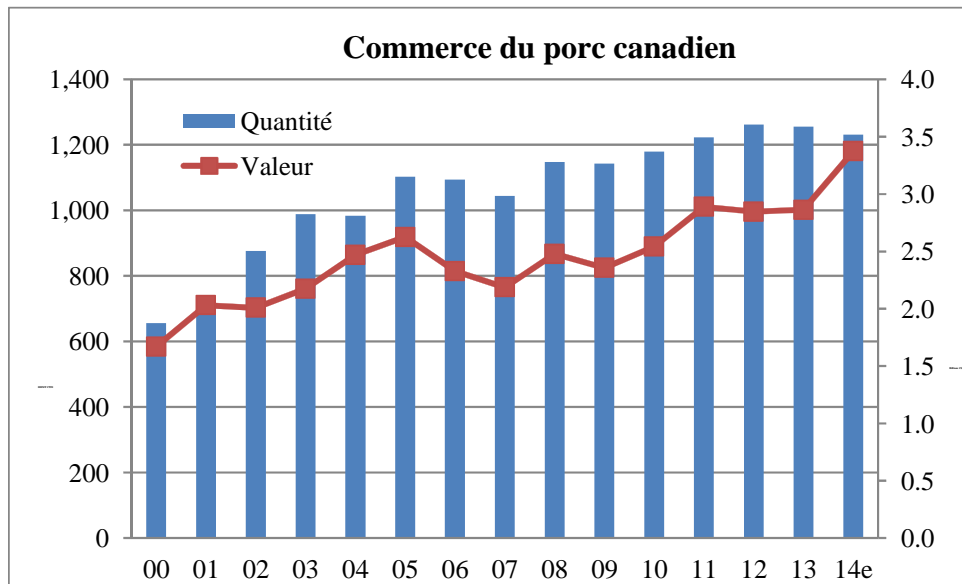


Figure 1

Sur cette valeur totale de 3,4 milliards \$, 2,7 milliards \$ ou 80 % correspondent à des exportations vers les pays membres du PTP. Les exportations américaines atteignent près de 1,4 milliard \$, ce qui représente environ 40 % de la valeur totale des exportations canadiennes et la moitié de la valeur totale des exportations canadiennes vers les pays membres du PTP. Les exportations vers le Japon qui s'élèvent à 868,4 millions \$ représentent 26 % de la valeur totale des exportations canadiennes, et le tiers de la valeur des exportations vers les membres du PTP. Les exportations vers les pays autres que les États-Unis et les membres du PTP représentent 40 % des exportations canadiennes totales de porc.

On constate donc qu'en termes de valeur, les exportations vers les pays membres du PTP représentent une composante majeure des exportations canadiennes de porc et sont donc d'une importance cruciale pour l'industrie canadienne.

Répercussions économiques des exportations

Répercussions du commerce du porc sur l'économie

Le modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada peut être utilisé pour mesurer la contribution économique d'un secteur en particulier, soit les exportations de porc, dans le cas présent. Ce modèle révèle que les exportations canadiennes de porc d'une valeur de 3,4 milliards \$ en 2014 ont généré une activité économique brute de près de 11 milliards \$ pour les transformateurs de porcs, les producteurs de porcs, et les fournisseurs de l'industrie, comme les fabricants de matériaux d'emballage. La contribution nette au produit intérieur brut (PIB) canadien résultant des exportations s'élève à 3,8 milliards \$. Les exportations canadiennes de porc génèrent environ 46 000 emplois dans tout le Canada, selon le modèle de Statistique Canada.

Le commerce du porc avec les partenaires du PTP s'élève à 2,7 milliards \$ et génère 8,7 milliards \$ de production brute pour les transformateurs de porc, les producteurs de porcs et les fournisseurs de l'industrie. Les exportations vers les pays membres du PTP génèrent près de 37 000 emplois canadiens.

Importance du commerce du porc avec le Japon

Répercussion du commerce du porc avec le Japon sur l'économie

Les échanges de porc avec le Japon contribuent grandement à l'économie canadienne. Le commerce de porc canadien avec le Japon, d'une valeur de 868 millions \$, génère 2,8 milliards \$ de production brute pour les transformateurs de porc, les producteurs de porcs et les fournisseurs de l'industrie. Les exportations vers le Japon contribuent à elles seules à près d'un milliard de dollars au PIB du Canada. Ces exportations vers le Japon génèrent 12 000 emplois canadiens.

Valeur du commerce du porc avec le Japon

Le commerce de porc avec le Japon s'élevait à 176 millions de kilogrammes en 2014. La valeur par kilogramme de 4,9 \$ est de loin la plus élevée à l'unité de tous les principaux partenaires commerciaux de l'industrie canadienne du porc. La valeur des exportations vers le Japon par kilogramme représente plus du double de celles des exportations vers la Chine et le Mexique et près du double de celle des exportations dirigées vers la Corée du Sud.

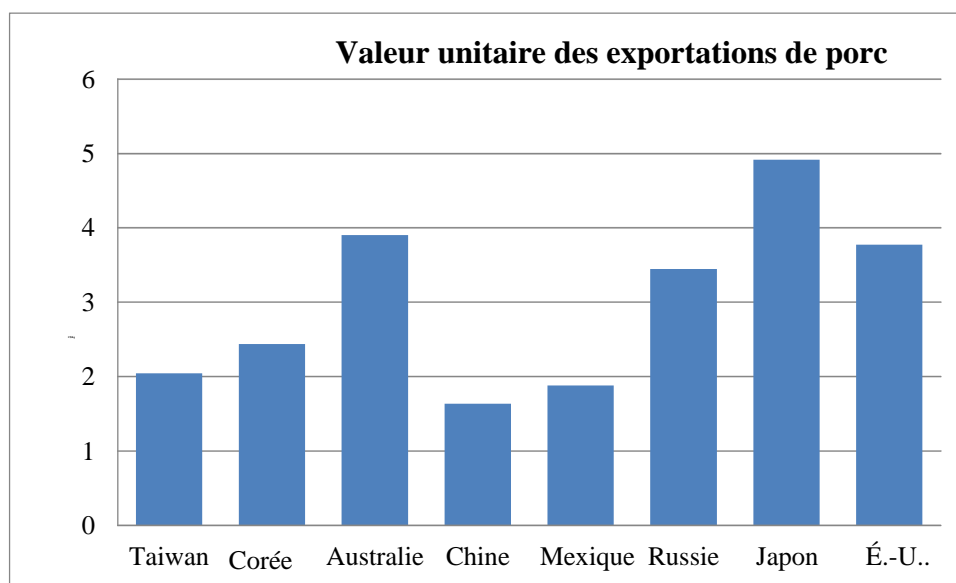


Figure 2

Valeur pour les producteurs de porcs

Le commerce du porc en général est de toute évidence déterminant en matière de perspectives financières pour les producteurs de porcs canadiens. Le commerce avec le Japon revêt une importance particulière en raison de la plus grande valeur des produits du porc exportés dans ce pays.

Les ventes au Japon, de 868 millions \$, représentent environ 34 \$/tête pour chacun des 25 millions de porcs mis en marché au Canada en 2014. Comme on l'a mentionné plus haut, ce sont les exportations japonaises qui ont la plus grande valeur unitaire pour l'industrie canadienne du porc. La valeur des exportations japonaises s'élève à 4,91 \$ le kilo, soit plus du double de la valeur canadienne totale du rendement boucher qui est d'environ 2,30 \$/kg.

En raison de cette valeur ajoutée obtenue sur le marché japonais, ce dernier est donc le plus important pour le marché des exportations canadiennes de porc. La prime ou la valeur ajoutée des exportations au Japon, qui représentent plus du double de la valeur du rendement boucher, apporte une valeur sans précédent à l'industrie de la transformation et au secteur de la production. La production canadienne totale de porc était d'environ 1,96 milliard de kilogrammes (base carcasse) en 2014. Les exportations vers le Japon représentaient environ 11 % du total de la production canadienne.

Il n'existe pas d'estimations publiques des valeurs canadiennes totales de la production de porc frais et transformé. Toutefois selon les données de la valeur carcasse de 2014 et la production totale estimée au niveau des transformateurs, cette valeur serait d'environ 4,5 milliards \$ ou plus. Les exportations vers le Japon de 868 millions \$ représentent à peu près 19 % de la valeur au niveau des transformateurs. La valeur pour le Japon est près du double de ce volume, ce qui procure un avantage remarquable à ce marché.

On peut aussi évaluer l'importance du marché japonais en examinant sa valeur ajoutée comparativement à la valeur moyenne du rendement en viande pour toutes les ventes. Par exemple, si la valeur globale des expéditions de porc vers le Japon n'était que de 2 \$/kg de plus que le rendement en viande total, cela ajouterait environ 10 à 15 \$ par tête en valeur ajoutée pour les producteurs de porcs canadiens. Il s'agit d'une importante valeur de référence. Ainsi, les ventes au Japon rapportent 35 \$/tête. On peut présumer qu'advenant la perte du marché japonais, le volume pourrait être redirigé vers d'autres marchés (après de graves perturbations). La valeur ajoutée associée au marché japonais, d'environ 2 \$/kg comparativement à la carcasse totale ne pourrait cependant pas être récupérée ou compensée. Il s'agit d'un point majeur, car aucun autre marché d'exportation ne peut générer des revenus de l'ampleur de ceux qui sont apportés par le marché japonais. Il ne s'agit donc pas uniquement d'une question de redirection de produits vers un autre marché.

Scénarios possibles

Il existe plusieurs dénouements possibles aux négociations dans le cadre du PTP en ce qui a trait au marché japonais pour l'industrie canadienne du porc. Cette partie du document décrit deux scénarios plausibles à cet égard ainsi que les circonstances qui s'y rattachent, et en présente les répercussions. L'objectif n'est pas ici d'exposer le plus grand nombre de scénarios ni de les

décrire en détail, mais d'offrir plutôt un point de vue sur une issue globalement positive et une issue globalement négative du PTP pour le porc canadien.

Contexte

En 2007, le Japon a accepté de faire passer les droits de douane sur le porc chilien de 4,3 à 2,2 %. Cette réduction a été appliquée à un contingent de 32 000 tonnes métriques qui passera à 60 000 tonnes après cinq ans.

En 2012, l'accord de partenariat économique entre le Japon et le Mexique a réduit les tarifs sur le porc mexicain de 4,3 à 2,2 % (contingent?).

En 2014, le Japon a consenti à réduire le tarif sur le porc australien de 4,3 à 2,2 % dans le cadre d'un contingent de 6700 tonnes métriques la première année qui atteindra 16 700 après cinq ans.

Ces trois accords ont permis d'accorder des tarifs préférentiels au porc du Chili, du Mexique et de l'Australie, mais la simple réduction des droits de 4,3 à 2,2 %, tout en maintenant le prix de référence à l'importation, n'offre que des avantages négligeables, comme on peut le constater à la figure 3. Le Mexique a eu droit à cet accès préférentiel en 2012. Bien que ses volumes aient alors augmenté, ce pays demeure un petit fournisseur au sein du marché japonais. Le Chili a bénéficié de ce modeste avantage en 2007 et cherche encore à augmenter sa part de marché du porc au Japon.

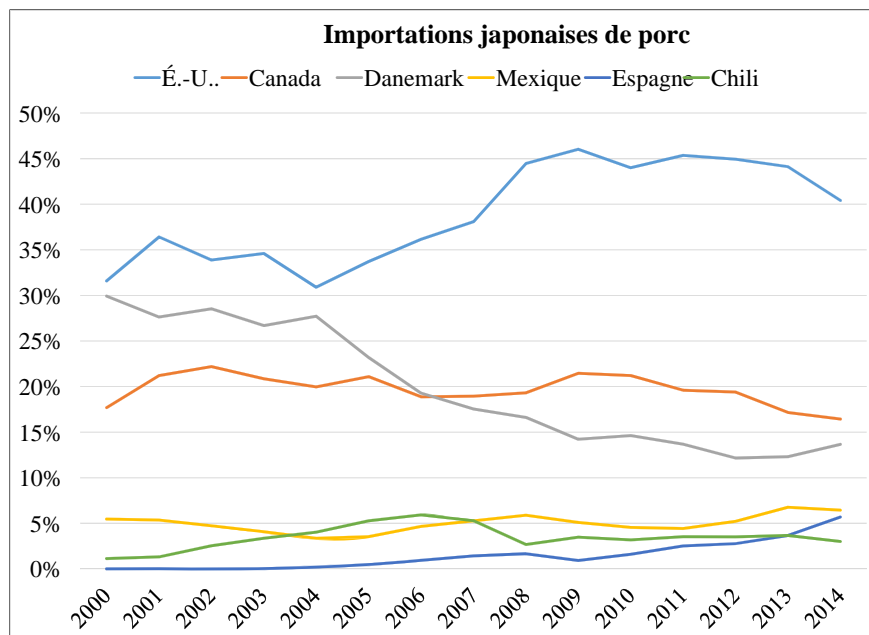


Figure 3

Scénario 1. Le Canada et le Japon sont des participants.

Résultat modeste

Examinons un scénario selon lequel l'issue des négociations dans le cadre du PTP donnerait un « résultat modeste ». Il pourrait s'agir, par exemple, de l'élimination du tarif japonais et de légères modifications aux mesures de sauvegarde. Cette mesure donnerait des résultats similaires aux accords de libre-échange conclus avec le Mexique, l'Australie et le Chili. Exemple d'une autre issue donnant un résultat modeste :

- Élimination du droit de 4,3 %, mais maintien du prix de référence à l'importation à ¥524/kg.

Même avec ce scénario modeste, les États-Unis et le Canada obtiendraient des gains majeurs. Ce niveau d'accès mettrait les États-Unis et le Canada sur un pied d'égalité par rapport à l'accès déjà accordé au Mexique et au Chili. Ce scénario ne modifierait pas l'équilibre entre les parts de marché du porc importé entre les États-Unis et le Canada puisque les deux pays obtiendraient ce nouvel accès. Toutefois, cela donnerait un léger avantage aux États-Unis et au Canada comparativement à l'Union européenne (UE). L'UE subirait des pertes de parts de marché puisqu'elle ne profiterait pas de ce scénario aux résultats modestes.

Résultat important

Il serait également raisonnable de s'attendre à un résultat important pour le porc advenant la tarification du prix de référence à l'importation et sa réduction de moitié ou plus.

Cette diminution significative du régime japonais d'importation du porc aurait pour effet d'accélérer la réduction de la production intérieure de porc et d'intensifier le rythme des importations au Japon. Aussi longtemps qu'un éventuel accord garde les États-Unis et le Canadien sur le même pied en ce qui a trait au porc, il n'y a pas d'avantage significatif pour l'industrie porcine des États-Unis ou du Canada. Le désavantage évident serait alors à l'endroit du porc de l'UE, du Mexique, du Chili et du Brésil.

La consommation de porc au Japon est actuellement constituée de 50 % d'importations. Une libéralisation majeure du marché japonais de la vente en gros entraînerait une liquidation accrue du secteur porcin japonais et une baisse de production. Il est clair que la durée de la période de liquidation progressive aurait un effet sur le rythme de cette dernière.

Scénario 2. Le Japon participe, le Canada ne participe pas.

Résultat modeste

Selon ce scénario, le Canada ne participerait pas à l'entente PTP et le Japon accepterait une modeste réduction des droits à l'importation et du prix de référence à l'importation. Le droit de 4,3 % serait éliminé, mais le prix de référence à l'importation resterait à ¥524/kg.

Si l'on présume que ce scénario s'accompagne d'un accord bilatéral États-Unis /Japon, cela pénaliserait évidemment le Canada par rapport aux États-Unis. Puisque les produits de porc des États-Unis et du Canada sont relativement semblables, tout avantage préférentiel accordé au porc américain entraînera une baisse de la présence du porc canadien sur le marché japonais.

Cet accès a été accordé au Mexique et au Chili en 2012. Ces deux pays sont toutefois des fournisseurs mineurs qui n'ont pas connu de changements majeurs dans leurs parts de marché au Japon depuis que cet accès leur a été accordé.

Résultat important

En vertu de ce scénario où le Canada ne participe pas à l'entente, on assiste à une réduction assez importante des droits à l'importation ou du /prix de référence à l'importation pour les États-Unis. Ce scénario conduirait à une réduction rapide des parts de marché du Canada, et le rythme de ce déclin serait fonction du rythme de la diminution graduelle des droits. Les fournisseurs de l'UE devraient aussi faire face à des réductions dans leurs parts de marché face à la croissance rapide des parts des États-Unis.

Ce scénario serait semblable aux pertes de parts de marché subies par le Canada sur le marché sud-coréen à la suite de l'accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée comme le montre la figure 4.

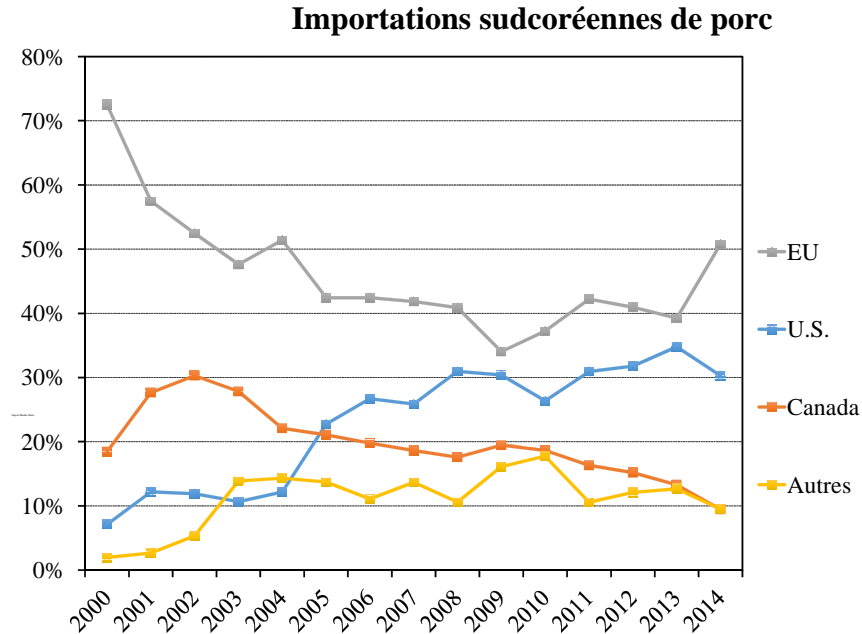


Figure 4

Gains et pertes de ventes

Répercussions des pertes de ventes au Japon : l'exemple coréen

On peut se pencher sur l'exemple de la Corée pour tenter d'évaluer les répercussions des pertes de ventes de porc au Japon. Il est reconnu que l'accord de libre-échange conclu entre les États-Unis et la Corée du Sud a eu des effets négatifs pour le Canada qui, lui, n'avait pas signé un tel accord. Les tarifs de 20 à 25 % sur les importations américaines ont été réduits et éliminés alors que ceux du Canada demeuraient en place. Cette situation a créé un avantage concurrentiel favorable aux États-Unis. Selon un rapport du *Congressional Research Service* de septembre 2014, le National Pork Producers Council s'attendait à ce que cet accord soit l'un des plus lucratifs pour l'industrie porcine américaine, avec une hausse marquée des exportations prévues en Corée du Sud, des prix des porcs vivants et des emplois directs.

L'accord est entré en vigueur en 2012 et a eu des effets négatifs immédiats sur les exportations canadiennes de porc en Corée. De 2011 à 2014, les ventes canadiennes de porc en Corée ont diminué de 57 % en tonnage. Il est intéressant d'observer que la hausse soudaine des exportations en 2011, comme on le voit à la figure 5, était due à l'écllosion de fièvre aphteuse de novembre 2010 à avril 2011 et à l'interdiction de déplacer les porcs à l'intérieur de la Corée. Les transformateurs canadiens ont réagi très rapidement à l'écllosion de fièvre aphteuse et ont devancé leurs homologues américains en expédiant d'énormes quantités de porc en Corée entre janvier et avril.

En termes de valeur, il y a eu une diminution de 58 % de 2011 à 2014. Entre-temps, les exportations canadiennes de porc, comme le montre la figure 1, sont restées stables ou ont légèrement augmenté. En d'autres mots, le problème avec la Corée est surtout dû à l'absence d'un accord commercial concurrentiel par rapport aux États-Unis.

Si la comparaison entre 2011 et 2014 semble trop biaisée pour être représentative de l'effet de la fièvre aphteuse sur les exportations canadiennes de porc, le message reste le même si l'on prend comme référence la moyenne des échanges réalisés de 2006 à 2010 entre les deux pays. La comparaison de la moyenne des échanges de 2006 à 2010 aux échanges réalisés en 2014 montre des réductions de 38 % en matière de tonnage et de 22 % pour ce qui est de la valeur. La perte de tonnage équivaut à environ 25 millions de kilogrammes, alors que la perte en valeur s'élève à 27 millions \$.

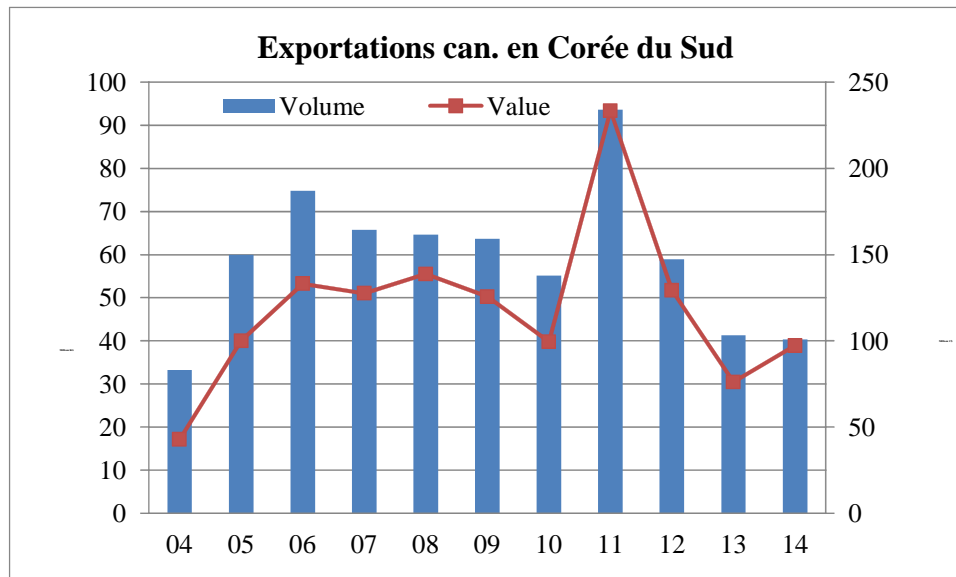


Figure 5

Si des circonstances semblables se reproduisaient et que les États-Unis et le Japon concluaient un accord sans la participation du , les résultats seraient beaucoup plus dommageables pour le Canada que dans le cas de la Corée. D'abord, comme on peut le constater à la figure 2, la valeur unitaire des exportations vers le Japon, à près de 5 \$/kg est à peu près le double de celle du porc en Corée. Une baisse de volume de 38 % au Japon, comme cela s'est produit en Corée, représenterait une valeur de 330 millions \$ comparativement à 27 millions \$ en Corée.

À titre de référence, une perte de ventes de 330 millions \$ représente environ un milliard de dollars en activité économique au Canada et menacerait environ 4500 emplois. De plus, une perspective d'une baisse de 38 % est même considérée peu élevée. Il est très probable que les États-Unis vont chercher à profiter davantage des occasions commerciales au Japon qu'en Corée.

Par ailleurs, la valeur coréenne au kilo équivaut en gros à la moyenne du rendement en viande alors que celle du Japon est nettement supérieure. Une perte de l'ordre de 38 % au Japon représenterait une perte de valeur pour les producteurs d'environ 5 \$ par tête.

En outre, du point de vue des transformateurs, le marché coréen est important, mais le marché japonais est crucial. Le Japon achète une grande diversité de coupes. La Corée achète davantage des produits surgelés. Le Japon est une destination de choix pour les coupes, alors que la Corée est un marché de produits complémentaires.

En résumé, alors que le déclin de la présence canadienne en Corée après la conclusion de l'accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée peut être utilisé comme exemple de ce qui pourrait se produire avec le Japon, les différences entre les deux cas sont importantes. Le Japon représente un marché beaucoup plus vaste et plus évolué pour le porc qui offre des primes nettement plus élevées. Les profits générés par les exportations vers le Japon l'emportent vraisemblablement sur les profits d'exportation des autres marchés du porc réunis. [En 2005, une

étude de l'USMEF a montré que 75 % des primes à l'exportation versées à l'industrie américaine du porc provenaient du Japon et 37 % de la Corée.]

La plus grande différence entre ces deux marchés, c'est que le Japon représente un marché beaucoup plus lucratif pour les producteurs de porcs canadiens. Le prix plus élevé génère beaucoup plus de profits pour les exportateurs canadiens que celui des exportations vers la Corée du Sud.

Cet impact ne peut pas être sous-estimé : aucun autre marché d'outre-mer ne pourrait compenser l'échec de la perte du marché japonais.

Possibilités de ventes additionnelles dans le cadre du PTP

Les gains potentiels pour le Canada associés à un accord bénéfique dans le cadre du PTP sont difficiles à évaluer. Comme on l'a mentionné plus haut, il est raisonnable d'estimer que les parts de marché de l'UE diminueraient et de répartir ces parts entre les États-Unis et le Canada selon un ratio historique. Par contre, on ne connaît pas, dans le cadre de ce scénario, l'ampleur de la diminution des parts de marché que subirait l'UE. En 2014, les États-Unis détenaient 40 % des parts, le Canada 16 % et l'UE, 32 %. Si, sur 10 ans, l'UE perd la moitié de ses parts de marché (soit de 32 % à 16 %, et que cette différence est transférée au prorata du ratio actuel États-Unis /Canada (71 %/29 %), alors les résultats escomptés sont ceux qui sont indiqués à la figure 6, Importations japonaises de porc.

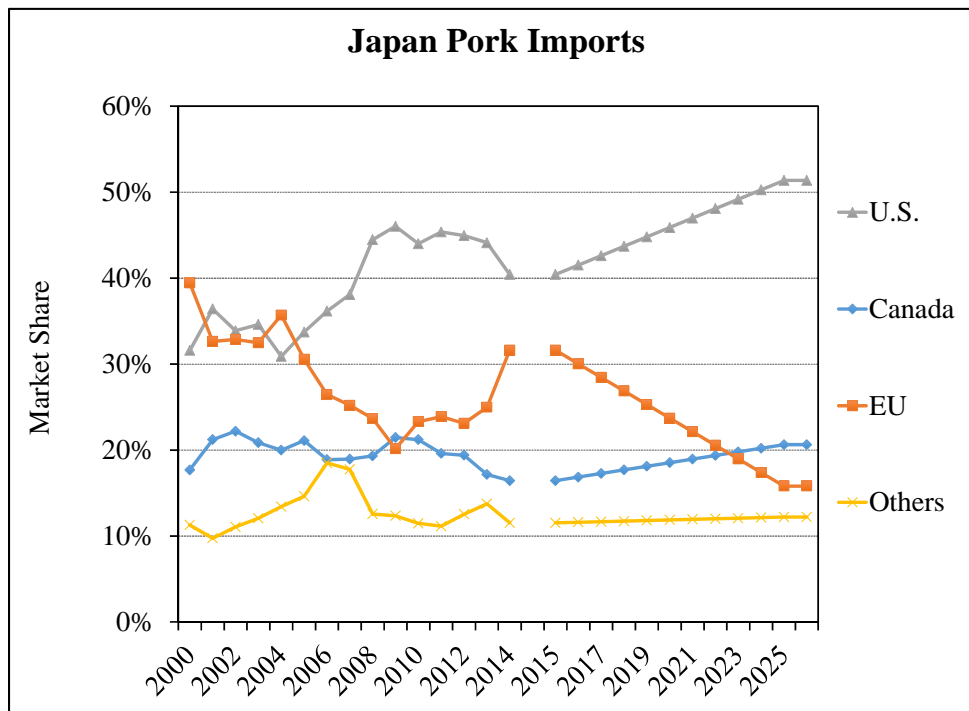


Figure 6

Cette situation ne semble pas aussi avantageuse pour le Canada que pour les États-Unis. Il serait difficile de justifier une augmentation des parts de marché du Canada au détriment des États-Unis durant cette période.

On peut aussi envisager les gains éventuels en estimant les pertes de production au Japon reliées à la libéralisation de son marché. Comme pour ce qui précède, il n'y a pas de méthode vraiment valable d'estimer ces pertes sans d'abord présumer d'hypothèses majeures. Des analyses japonaises et des études de spécialistes de l'industrie laissent croire qu'une libéralisation complète des marchés pourrait entraîner la disparition de 90 % de la production japonaise en dix ans. Ce scénario est peu vraisemblable, mais on ne connaît pas de méthode pour évaluer les pertes de production qu'entraînerait une hausse substantielle de l'accès au marché japonais.

Compte tenu de tout ce qui précède, les perspectives de libéralisation du commerce sont positives pour le Canada et c'est là le principal point. Ainsi, même si le Canada pouvait accroître ses exportations au Japon de seulement 10 % en volume après un changement radical de régime commercial, cela aurait d'importants avantages pour l'industrie canadienne du porc. Une augmentation de 10 % en tonnage apporterait des exportations additionnelles de 87 millions \$ par au Japon. Ce même montant de ventes se traduit par un quart de milliard de dollars en activité économique additionnelle pour le Canada et par plus de 1100 nouveaux emplois.

Les producteurs de porcs canadiens pourraient aussi obtenir des profits additionnels d'un dollar par tête en raison de la hausse de volume et des primes payées par le Japon.

Si le Canada conclut un accord au sein du PTP qui comporte des réductions majeures en matière de protectionnisme, on peut facilement déduire que les gains pour le Canada seraient supérieurs à ceux qu'on a décrits ci-dessus. Si la diminution de la production japonaise se chiffre autour de 50 %, et que la part du marché de l'Europe diminue de 50 % (probablement plus), cela laisse d'un à deux milliards de dollars d'occasions de ventes de porc à saisir. Même en n'obtenant que 20 %, on réaliserait des ventes additionnelles de 300 millions \$, qui se traduisent par près d'un milliard de dollars en activité économique et 4000 nouveaux emplois.

De plus, le secteur de la transformation pourrait grandement profiter d'un accord commercial avec le Japon. Actuellement, les quantités expédiées sont relativement peu élevées en raison du prix de référence à l'importation et des droits de douane. Si ces derniers sont abaissés à un taux similaire, tous les nouveaux marchés de produits à valeur ajoutée seront accessibles. Ces occasions d'affaires qui exigent beaucoup de main-d'œuvre et qui génèrent des ventes à valeur élevée sont bien plus rentables que la vente de produits frais et surgelés sur ce marché. Les ventes au Japon de produits transformés sont importantes et avec la diminution de la production japonaise, le pays aura aussi besoin d'accroître son approvisionnement en produits transformés.

Résumé de la réflexion

L'industrie canadienne du porc a dû surmonter beaucoup d'obstacles au cours des 15 dernières années. La situation géographique en tant que voisin des États-Unis et l'entente du libre-échange nord-américain (ALENA) expliquent le fait que les transformateurs canadiens ont de plus petites usines (rythmes de transformation plus lents), des coûts de main-d'œuvre plus élevés et une valeur plus faible par produit. Malgré cela, ils ont été capables de concurrencer les États-Unis au sein des marchés internationaux. Le succès de l'industrie porcine canadienne repose sur la capacité des producteurs et des exportateurs à diversifier leur offre et à viser des segments de marché à valeur ajoutée dans les marchés d'outre-mer. La grande majorité de ce succès est liée au marché japonais. Le Japon est en effet LE marché où les producteurs de porc ont pu aller chercher les primes à l'exportation nécessaires pour maintenir leur niveau de production.

Le scénario selon lequel les États-Unis obtiendraient un important avantage en matière d'accès aux marchés pour le porc entrant au Japon entrainerait des changements majeurs au sein du secteur porcin canadien. Sans la capacité de concurrencer les autres pays exportateurs auprès de leur marché d'outre-mer le plus lucratif, les transformateurs et exportateurs canadiens ne seront pas en mesure de soutenir la pression concurrentielle des États-Unis et devront éventuellement fermer des usines. Les transformateurs américains auront alors besoin de plus de porcs pour répondre à la demande croissante du Japon. Les producteurs de porcs canadiens demeurent concurrentiels dans la production de porcs vivants, mais sans la capacité requise des usines de transformation au Canada, ils ne deviendront que des fournisseurs de « matière première » (les porcs vivants) au secteur américain de la transformation. Le Canada perdrait ainsi le volet à valeur ajoutée apporté par la transformation des porcs en viande ainsi que la valeur ajoutée des produits surtransformés, de même que les emplois et l'activité économique actuels associés à l'industrie de la transformation. Cette perte éventuelle représente des milliards de dollars en activité économique et des milliers d'emplois au Canada.

Plus particulièrement, si le Canada ne fait pas partie d'un accord majeur dans le cadre du PTP pour lequel les États-Unis et le Japon seraient signataires dans le secteur du porc, l'accord entre les États-Unis et la Corée pourrait servir de guide. Dans ce cas, une diminution de 38 % des exportations canadiennes au Japon, comme cela s'est produit avec la Corée, représenterait une valeur d'environ 330 millions \$ comparativement à 27 millions \$ pour la Corée. À titre de référence, une perte de ventes de 330 millions \$ représente environ un milliard de dollars en activité économique au Canada et menacerait environ 4500 emplois. De plus, une perspective d'une baisse de 38 % est même considérée peu élevée. Il est très probable que les États-Unis vont chercher à profiter davantage des occasions commerciales au Japon qu'en Corée. Par ailleurs, la valeur coréenne au kilo équivaut en gros à la moyenne du rendement en viande alors que celle du Japon est nettement supérieure. Une perte de l'ordre de 38 % au Japon représenterait une perte de valeur pour les producteurs d'environ 5 \$ par tête.

Le marché du porc du Canada et des États-Unis est un marché intégré. Par conséquent, tout accord qui désavantage la valeur du rendement en viande pour le Canada ou qui avantage cette même valeur pour les États-Unis renforce l'avantage concurrentiel des États-Unis partout où le

Canada est en concurrence avec eux. Une hausse des revenus provenant des exportations au Japon permettra aux transformateurs américains d'abaisser davantage leurs prix dans d'autres marchés, incluant leurs exportations au Canada.

Inversement, si le Canada conclut une entente majeure avec le Japon, les avantages sont substantiels. Ainsi, même une modeste hausse de 10 % en tonnage signifierait 87 millions \$ par année d'exportations de plus vers le Japon. Une somme additionnelle de 87 millions \$ en ventes se traduirait par plus d'un quart de milliard de dollars en activité économique additionnelle et par plus de 1000 nouveaux emplois. Ces chiffres demeurent prudents toutefois, car certains scénarios plausibles permettent de prévoir des ventes additionnelles de 300 millions \$ et 4000 emplois de plus. Les producteurs de porcs pourraient y trouver un profit supplémentaire par tête en raison de l'augmentation de volume et de la prime payée par le Japon.

Kevin Grier
Kevin Grier Market Analysis and Consulting Inc.
Guelph, Ontario

Remerciement

Ce document a été rédigé dans le cadre d'une entente contractuelle avec le Conseil canadien du porc et l'auteur a bénéficié de la collaboration du Conseil des viandes du Canada et de l'analyse de Brett Stuart de Global Agri-Trends.